



Destinataires

Clubs bretons
Comités départementaux

Ligue de Bretagne de Badminton

19 Rue Le Brix
35200 RENNES
02.99.26.36.56

ligue@bretagnebadminton.com
www.bretagnebadminton.com

Association Loi 1901 n°W353002744
Agrément Jeunesse et sport 04.35.8.155.

- > Réf. CRC / SL / n°2018-042
- > Objet : Championnat de Bretagne

A Rennes, le 26 avril 2018

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Le Championnat de Bretagne sera organisé les 26 et 27 mai 2018 à Saint-Jacques de la Lande.

Nous vous communiquons par la présente la liste des joueurs sélectionnés en simple pour les joueurs classés N, R, D et P sur la base de la moyenne CPPH au 26 avril 2018 :

- 12 titulaires + 24 remplaçants en N, R et D.
- 6 titulaires et 24 remplaçants en P.
- Les joueurs ayant la même cote sont départagés par leur cote théorique (joueurs disposant de moins de points que le seuil de leur classement) et sont classés au même rang s'ils n'ont pas de points.
- Pour les joueurs au même rang, c'est l'ordre d'arrivée de la confirmation d'inscription qui sera utilisé pour les départager en cas de tableau complet.

Chaque joueur licencié en Bretagne peut s'inscrire sur les 3 tableaux (en simple : uniquement si le joueur figure dans la sélection ligue). Une paire ne pourra pas se surclasser, elle jouera dans la catégorie du mieux classé des 2 joueurs.

Chaque tableau sera constitué au maximum de 12 joueurs/paires et d'un minimum de 4 joueurs/paires (tableau annulé en dessous).

Dans la mesure du possible, tous les tableaux se dérouleront jusqu'aux quarts de finales le samedi. Les demi-finales et finales auront lieu le dimanche.

Tous les tableaux se joueront en poule avec 1 ou 2 sortants. Pour les tableaux sous la forme de poule unique, le déroulement prendra cette forme :

- Poule de 5 : les trois premières rotations le samedi, les deux suivantes le dimanche.
- Poule de 4 : tous les matchs sur une journée (le dimanche dans la mesure du possible).



Les inscriptions et les réponses négatives de TOUS LES JOUEURS SELECTIONNES (TITULAIRES ET REMPLACANTS) sont à renvoyer au secrétariat de la Ligue de Bretagne de Badminton, par email ou courrier postal, pour le vendredi 11 mai 2018 au plus tard.

Aucune inscription arrivée après cette date ne sera prise en compte.

Les coûts d'inscription seront facturés aux clubs des joueurs concernés, après la compétition.

La liste des joueurs retenus en simples et en doubles sera diffusée sur le site de la Ligue de Bretagne dans la semaine suivant la date limite d'inscription. Le tirage au sort des tableaux sera effectué le 17 mai 2018 et les convocations seront diffusées ensuite sur le site de la Ligue.

Aucune modification ne sera plus apportée aux tableaux sauf accord du Juge-Arbitre.

Tout forfait ultérieur au tirage au sort devra être justifié par écrit, auprès de la Ligue, dans les conditions habituelles.

Conformément au règlement du Championnat de Bretagne, un joueur titulaire refusant sa sélection est interdit de participation à un autre tournoi en France ou à l'étranger à la même date. Dans le cas contraire, le joueur sera suspendu 2 mois de toutes compétitions (exception faite pour les remplaçants et les joueurs sélectionnés aux mêmes dates au sein d'une équipe de France, d'un collectif France ou d'un Pôle pour un stage ou une compétition nationale ou internationale).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives les meilleures.

Olivier MACE
Responsable
Commission Régionale Compétitions

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Olivier Mace', is written over a light blue rectangular background.